

PROGRAMME 2025

FORMATION PROFESSIONNELLE
CONTINUE

Organisme certifié



La certification qualité a été délivrée au titre de
la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION

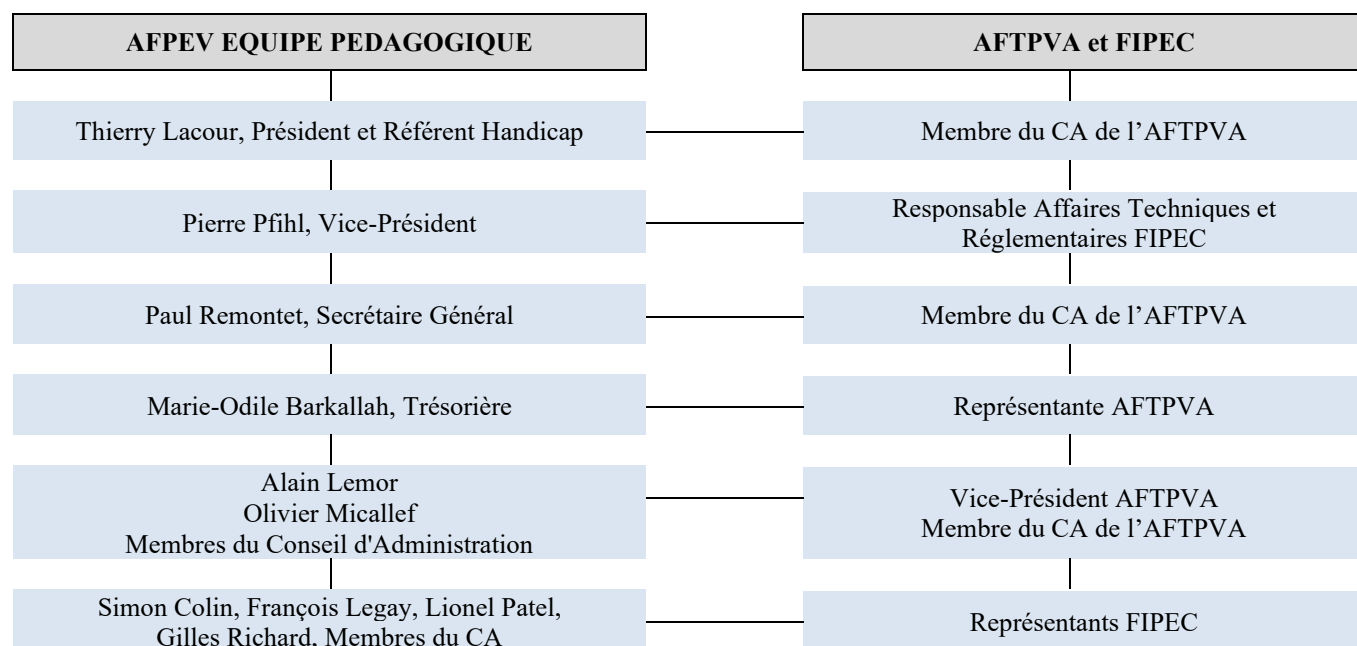


FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE dans les industries des peintures, vernis, encres d'imprimerie, couleurs fines et professions connexes

PROGRAMME 2025

HUIT BONNES RAISONS DE CHOISIR L'AFPEV

- Une expérience reconnue dans le domaine des Coatings ~ organismes fondateurs **AFTPVA**, Association Française des Techniciens des Peintures, Vernis, Encres d'Imprimerie, Colles et Adhésifs www.aftpva.org et **FIPEC**, Fédération des Industries des Peintures, Encres, Couleurs, Colles et Adhésifs, Préservation du Bois www.fipec.org.
- L'AFPEV est une association loi 1901, enregistrée auprès de la Préfecture d'Ile de France, sous le numéro 11751467175 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat, art. L.6352-12 du code du travail). Elle est certifiée **QUALIOPI** par l'AFNOR depuis le 15 juillet 2020.
- Une offre diversifiée et sans cesse renouvelée pour un perfectionnement des connaissances.
- Des intervenants spécialistes reconnus des industries concernées et donc particulièrement aptes à répondre aux problématiques industrielles et technologiques.
- Une pédagogie adaptée au profil des participants. Pour les stagiaires en situation de handicap, l'AFPEV vous accompagne et vous propose des formules adaptées. Nous vous invitons à contacter notre référent handicap, M. Lacour.
- Vos interlocuteurs chargés des relations avec les stagiaires sont Marie-Odile Barkallah et Thierry Lacour.
- Un nombre de stagiaires limité pour favoriser les échanges et les contacts.
- Un accueil convivial dans des locaux adaptés. Une facilité d'accès en transport en commun.



PROGRAMME 2025

FORMATIONS INTER-ENTREPRISES

CONNAISSANCE DES MATIERES PREMIERES



N° 1 Généralités Peintures

 **formation en distanciel ou présentiel**

Durée : 1 jour (6 heures)

535 € H.T.

Généralités des peintures, les différents types, la composition, la fabrication, le séchage, les défauts.

Niveau de formation du public concerné : Techniciens de laboratoire débutants, vendeurs et responsables de rayon bricolage

La formation N° 1 peut être complétée par les formations N° 2 – 3 – 4

N° 2 Les matières filmogènes

 **formation en distanciel ou en présentiel**

A/ Les polymères

Durée : 2 heures

230 € H.T.

B/ Les résines alkydes

Durée : 2 heures

230 € H.T.

C/ Les résines époxy

Durée : 2 heures

230 € H.T.

D/ Les résines en dispersion

Durée : 2 heures

230 € H.T.

E/ Les polyuréthannes

Durée : 2 heures

230 € H.T.

Durée globale : 1 jour et demi (10 heures)

1 150 € H.T.

Inscription possible par module

Présentation des principales résines utilisées dans l'industrie des peintures.

Niveau de formation du public concerné : Chefs de projets, ingénieurs, techniciens de laboratoire, technico-commerciaux

N° 3 Les pigments

 **formation en distanciel ou en présentiel**

A/ Les pigments organiques et les colorants

Durée : 2 heures

230 € H.T.

B/ Les pigments minéraux et charges

Durée : 3 heures

340 € H.T.

C/ Les pigments à effets

Durée : 2 heures

230 € H.T.

Durée globale : 1 jour (7 heures)

800 € H.T.

Inscription possible par module

Présentation des principaux pigments, colorants et charges utilisés dans l'industrie des peintures.

Niveau de formation du public concerné : Chefs de projets, ingénieurs, techniciens de laboratoire, technico-commerciaux



Durée : 1 jour (6 heures)

535 € H.T.

Présentation des principaux additifs utilisés dans l'industrie des peintures.

Niveau de formation du public concerné : Chefs de projets, ingénieurs, techniciens de laboratoire, technico-commerciaux

Moyens pédagogiques des cours inter et intra-entreprise

L'action de formation débute par une présentation du formateur et de chacun des stagiaires afin de permettre une adaptation optimale du processus pédagogique. Elle se déroule selon le programme qui a été transmis auparavant à chaque stagiaire. Un support pédagogique pourra être fourni. Le formateur veille à ce que les stagiaires puissent poser leurs questions afin de faciliter l'interaction et le transfert de connaissances. Un test d'évaluation des connaissances acquises lors de la formation est réalisé en fin de stage.

Pour toute question, l'équipe pédagogique et administrative est à votre écoute au 01 42 63 45 91 ou par mail afpev@aftpva.org

FORMULATION



Formulation Peinture : notions de base

Durée : 2 jours (12 heures)

1 110 € H.T.

Généralités, principaux constituants, propriétés, principes de formulation

Niveau de formation du public concerné : Tout public ayant une formation plutôt technique avec des notions de chimie de base.

Formulation des peintures : les paramètres volumiques et leurs impacts sur les propriétés finales



formation en distanciel

Durée : ½ journée (3 heures)

340 € H.T.

Les bases de la formulation et le rôle clé joué par les paramètres volumiques : la Concentration Pigmentaire Volumique (CPV), le Volume Pigment, et l'Extrait Sec en Volume. Formation illustrée de nombreux exemples notamment des films de peinture sur cartes de contraste.

Niveau de formation du public concerné : Techniciens, ingénieurs et personnel R&D impliqués dans la formulation de peinture (Fabricants de peintures, Fabricants de matières premières...)

N° 19 Sélection des solvants. Théorie et application des paramètres de solubilité de Hansen

 formation en distanciel

Durée : ½ journée (2 heures)

250 € H.T.

Dans la formulation de peintures, ou encore le nettoyage, les solvants jouent un rôle déterminant. Face aux nouvelles réglementations, aux besoins de matières premières plus respectueuses de l'Homme et de l'environnement, les formulateurs sont régulièrement confrontés à la recherche de solvants alternatifs ou à la reformulation de leurs systèmes. Ce processus peut s'avérer complexe et long au regard du vaste choix existant. A ce titre, les paramètres de solubilité de Hansen peuvent s'avérer un outil précieux pour guider le formulateur.

Niveau de formation du public concerné : Techniciens, ingénieurs et personnels R&D impliqués dans la formulation de solvants (Fabricants de peintures, Fabricants de matières premières...)

N° 20 Les charges

 formation en distanciel

Durée : ½ journée (3 heures)

340 € H.T.

NOUVEAUTE

Généralités, fonction des charges, domaines d'application, sélection, classification, réglementation

Niveau de formation du public concerné : Chefs de projets, ingénieurs, techniciens de laboratoire, technico-commerciaux

N° 21 Les revêtements biosourcés

Durée : 1 jour (6 heures)

535 € H.T.

Synthèse sur les matériaux biosourcés et leurs principales utilisations, critères de choix et principes de formulation.

Niveau de formation du public concerné : Tout public. Des connaissances en chimie sont un plus mais ne sont pas indispensables à la compréhension globale de la formation

N° 57 Apports de la chimie des interfaces à la formulation des peintures

Durée : 1 jour (6 heures)

535 € H.T.

Approche microscopique (interactions polymères/charges-pigments au sein du feuillet) et approche macroscopique (adhésion au substrat, adhésion inter couches, résistance mécanique et chimique des films appliqués). Ou comment en intégrant ces deux approches, il est possible de mieux sélectionner ses matières premières pour optimiser ses formulations.

Niveau de formation du public concerné : Personnel R&D impliqué dans la formulation

PHENOMENES PHYSIQUES



N°12 Connaissance de la couleur et de la colorimétrie instrumentale

Initiation :

Durée : 1 jour (6 heures)

535 € H.T.

 **formation en distanciel**

Approfondissement :

Durée : 2 jours (12 heures)

1 110 € H.T.

 **formation en présentiel**

*Pigments, colorants, pâtes pigmentaires, mise en œuvre d'une teinte, mesure de la couleur et contrôles
Avec des cas pratiques pour la formation en présentiel*

Niveau de formation du public concerné : Techniciens en charge de la couleur dans les PME

N° 23 Chimie et physico-chimie des colles et adhésifs. Mouillage, adhésion, collage

Durée : 1 jour (6 heures)

535 € H.T.

*Technique d'assemblage par collage et ses différents aspects : mécanismes fondamentaux,
types de produits, caractérisation, mise en œuvre, avantages, inconvénients*

Niveau de formation du public concerné : Techniciens, ingénieurs, chercheurs, chefs de projets avec une formation scientifique ou technique (> ou = à Bac+2 ou équivalent)

N° 24 Mécanismes fondamentaux de l'adhésion et de l'étalement (colles, peintures, vernis)

Durée : 1/2 journée (3 heures)

340 € H.T.

*Etapas et phénomènes qui permettent le collage ou l'adhésion d'un film à son substrat. Notions d'interactions
entre matériaux, de mouillage, de démouillage et d'étalement seront revues d'une manière approfondie.*

Niveau de formation du public concerné : Techniciens, ingénieurs, chercheurs, chefs de projets avec une formation scientifique ou technique (> ou = à Bac+2 ou équivalent)

N° 25 Préparation des surfaces dans les techniques de collage et d'enduction (peintures, vernis). Agents de couplage et promoteurs d'adhésion

Durée : 1/2 journée (3 heures)

340 € H.T.

*Origine et contrôle de la contamination des surfaces. Préparation de surface
pour les solides de haute énergie et faible énergie.*

Niveau de formation du public concerné : Techniciens, ingénieurs, chercheurs, chefs de projets avec une formation scientifique ou technique (> ou = à Bac+2 ou équivalent)

PEINTURES INDUSTRIELLES



N° 33 Les métaux et leur traitement anticorrosion par peinture

 **formation en distanciel ou présentiel**

Durée : 1 jour (6 heures)

535 € H.T.

*Les métaux et leur traitement anticorrosion par peinture. Principes physicochimiques de la corrosion.
Différents paramètres à prendre en compte pour combattre la corrosion du fer par peinture.*

Niveau de formation du public concerné : Chefs de projets, ingénieurs R&D, techniciens de laboratoire, avec de bonnes notions de chimie requises

N° 37 Les matériels d'application des peintures industrielles liquides et poudre

Durée : 1 jour (6 heures)

535 € H.T.

*Optimiser les performances des pièces peintes par le choix judicieux
des systèmes d'application, et leurs réglages.*

Niveau de formation du public concerné : Techniciens et ingénieurs, formulateurs ou utilisateurs de peintures

N° 81 Démarche d'expertise des défauts des peintures industrielles

Durée : 1 jour et demi (10 heures)

925 € H.T.

Passage en revue des défauts selon leurs origines possibles. Etude de cas.

Niveau de formation du public concerné : Techniciens et ingénieurs, formulateurs ou applicateurs de peintures

FABRICATION, PROCESS



N° 43 Les essais laboratoires peintures et/ou adhésifs dans l'industrie

Durée : 1 jour (6 heures)

535 € H.T.

 **formation en distanciel**

*Réalisation d'essais, cahier des charges, appareils de mesure et d'essai, rapport d'essais (peintures et/ou adhésifs).
Exemples possibles à la demande des stagiaires.*

Niveau de formation du public concerné : Chefs de projets, opérateurs en laboratoire, responsables de qualification des produits

N° 51 Les solutions peinture dans l'industrie, compatibles avec l'environnement, l'hygiène et la sécurité du travail

Durée : 2 jours (12 heures)

1 110 € H.T.

Cette formation s'appuie sur des exemples concrets.

Niveau de formation du public concerné : Chefs de projets, ingénierie, responsables en production, responsables méthodes, responsables ou animateurs environnement/sécurité

N° 60 Technologie des encres : du laboratoire à la production

Durée : 2 jours (12 heures)

1 110 € H.T.

Les encres et leur chimie.

Niveau de formation du public concerné : Chefs de projets, ingénieurs, techniciens de laboratoire, TC

CREPIS ET BETON



N° 95 Chimie des silicates

 **formation en distanciel ou présentiel**

Durée : ½ journée (4 heures)

460 € H.T.

NOUVEAUTE

Introduction aux liants inorganiques et à la chimie des silicates, les silicates alcalins : voies de synthèse, caractérisation des silicates alcalins, corrélation entre ratio molaire et performances, étiquetage, durcissement des silicates alcalins, les applications, les peintures et les crépis à base de silicate alcalin, la chimie des silicates alcalins pour le durcissement des bétons, les géopolymères et l'activation alcaline

Niveau de formation du public concerné : Chefs de projets, ingénieurs, techniciens de laboratoire, TC

N° 96 Peintures et crépis basés sur les silicates alcalins

 **formation en distanciel ou présentiel**

Durée : ½ journée (3 heures)

340 € H.T.

NOUVEAUTE

Avantages et inconvénients des peintures silicates par rapport aux peintures avec un liant organique, formulation type, supports appropriés, accrochage d'un système silicate, préparation du support, application, types de défauts, quelques données marché

Niveau de formation du public concerné : Chefs de projets, ingénieurs, techniciens de laboratoire, TC

N° 97 Les durcisseurs des revêtements béton

 formation en distanciel
ou présentiel

Durée : ½ journée (3 heures)

340 € H.T.

NOUVEAUTE

Introduction à la chimie des silicates alcalins, avantages et inconvénients de ce type de durcisseur par rapport à des revêtements utilisant des liants organiques, différences et avantages entre les silicates de sodium, de potassium et de lithium, pénétration en fonction du type de silicate alcalin, mode de séchage, formulation type, recommandations pour l'application

Niveau de formation du public concerné : Chefs de projets, ingénieurs, techniciens de laboratoire, TC

N° 98 Les géopolymères

 formation en distanciel ou présentiel

Durée : ½ journée (3 heures)

340 € H.T.

NOUVEAUTE

Un peu d'histoire en termes d'introduction, les matières premières : introduction à la chimie des silicates, les aluminosilicates, les charges. Le mécanisme, pourquoi utiliser des géopolymères, paramètres qui influencent la géopolymérisation, type de formulation, performances, applications

Niveau de formation du public concerné : Chefs de projets, ingénieurs, techniciens de laboratoire, TC

NOTRE OFFRE DE FORMATION

Inter-entreprises

Vous trouverez toute notre offre de formation inter-entreprises en feuilletant ce catalogue 2025. Les formations ont lieu dans nos locaux situés 5 rue Etex, 75018 Paris ou bien en distanciel.

Intra-entreprise

Vous souhaitez former un ou plusieurs de vos collaborateurs sur un programme du catalogue, nous pouvons réaliser cette formation, aux dates qui vous conviennent, dans votre entreprise ou dans nos locaux (tarif sur devis).

Sur mesure

Notre équipe pédagogique analyse votre demande et élabore une proposition en prenant compte de vos besoins spécifiques, de vos objectifs et du profil des participants (tarif sur devis).

TRANSPORT MARCHANDISES DANGEREUSES



Le Transport des Marchandises Dangereuses est règlementé par l'ADR en voie routière, par l'IMDG en voie maritime et par l'OACI – IATA en voie aérienne.

Le chapitre 1.3 de l'ADR stipule que toutes les personnes intervenant dans l'activité TMD (cariste, manutentionnaire, préparateur de commande, personnel d'exploitation en charge des documents, commerciaux transportant leur échantillonnage...) doivent être formées selon son domaine d'activité et de responsabilité.

Le chapitre 1.3 de l'IMDG stipule que le personnel à terre ayant à s'occuper du TMD doit être formé de manière adaptée à ses responsabilités.

Ces formations doivent être complétées périodiquement par un **recyclage** pour tenir compte des évolutions réglementaires. L'employeur doit détenir un relevé de ces formations et les communiquer à l'autorité compétente sur demande.

En partenariat avec **CARBONNE CONSEIL**, l'AFPEV vous propose :

 **formations en distanciel ou présentiel**

➡ **ADR 1.3** (initial et recyclage)

Durée : 1 jour (7 heures)

630 € H.T.

*Acquérir les connaissances nécessaires à la gestion en sécurité des transports
des marchandises dangereuses par voie routière*

Niveau de formation du public concerné : Personne en charge des services logistiques, commerciaux et administratifs - Conducteurs en dessous des seuils du 1.1.3.6 - Opérateurs, expéditeurs, destinataires ayant à appliquer et à respecter la réglementation du TMD

D'autres formations peuvent être programmées (nous consulter) :

➡ **Dépoteur citerne** (initial et recyclage)

➡ **Emballeur colis** (initial et recyclage)

➡ **IMDG 1.3** (recyclage)

➡ **Multimodale**

➡ **E-learning ADR 1.3**

➡ **Préparation à l'examen de CSTMD**

RHEOLOGIE - RHEOMETRIE

NOUVEAUTES



En partenariat avec la société RHEONIS, également certifiée Qualiopi, l'AFPEV propose 4 sessions de formation EN DISTANCIEL pour appréhender la variété des utilisations possibles du rhéomètre en R&D industrielle pour les peintures et résines, mieux cerner les notions scientifiques associées aux questions de comportement des formulations et leurs ingrédients et maîtriser les questions d'interprétation de données de mesure en R&D industrielle. 2 sessions EN PRESENTIEL sont organisées pour une mise en pratique : l'une consacrée aux peintures et vernis, la seconde aux résines.

✚ Session 1 – Introduction à la rhéométrie et ses divers modes d'utilisation en R&D industrielle pour les peintures et résines

⚠ formation en distanciel

Mieux comprendre les principes de fonctionnement des rhéomètres et la variété de leurs modes d'utilisation en R&D industrielle pour les peintures et résines

- Principe de la mesure instrumentale comportementale
- Principes de fonctionnement de divers modèles de rhéomètres
- Chaîne de traitement du signal
- Modes d'utilisations : conventionnel, avancé, exotique, micro-pilote instrumenté
- Atouts et limitations

Durée : 2 heures

Coût : 200 € H.T.

Prochaine date : **Mardi 14 octobre 2025 – 9h-11h**

Niveau de formation du public concerné : Personnel technique et scientifique, management industriel

✚ Session 2 – Principales notions de rhéologie et de physique pour les peintures et résines

⚠ formation en distanciel

Se familiariser avec les notions scientifiques liés aux comportements physiques des peintures et résines en R&D industrielle

- Notions de physique des polymères
- Principales notions de rhéologie (viscosité, fluide non-newtonien, thixotropie) et liens avec la physique des polymères

- Notions physiques (tension de surface, mouillage, adhésion...) et semi-empirique (filant, collant...)

Durée : 2 heures

Coût : 200 € H.T.

Prochaine date : **Mardi 21 octobre 2025 – 14h-16h**

Niveau de formation du public concerné : Personnel technique et scientifique, management industriel

Session 3 – Analyse de cas d'étude Peintures

 **formation en distanciel**

Mieux maîtriser l'interprétation et l'analyse critique de cas d'étude rhéométriques en lien avec les comportements des peintures

- Analyse de cas d'étude de comportements rhéologiques sur courbes d'écoulement
- Analyse de cas d'étude de comportements rhéologiques sur courbes de thixotropie
- Analyse de cas d'étude en résolution de problème par méthodes rhéologiques et physique combinées

Pré-requis : Participation aux sessions 1 et/ou 2 fortement recommandée

Durée : 2 heures

Coût : 200 € H.T.

Prochaine date : **Mardi 28 octobre 2025 – 9h-11h**

Niveau de formation du public concerné : Personnel technique et scientifique, management industriel

Sessions 4 – Analyse de cas d'étude Résines

 **formation en distanciel**

Mieux maîtriser l'interprétation et l'analyse critique de cas d'étude rhéométriques en lien avec les comportements de résines

- Analyse de cas d'étude de prise de résines thermodurcissables
- Analyse de cas d'étude de comportement de résines thermoplastiques
- Analyse de cas d'étude en formulations de résines aux propriétés applicatives spécifiques

Pré-requis : Participation aux sessions 1 et/ou 2 fortement recommandée

Durée : 2 heures

Coût : 200 € H.T.

Prochaine date : **Mardi 30 octobre 2025 – 9h-11h**

Niveau de formation du public concerné : Personnel technique et scientifique, management industriel

Ces quatre sessions d'initiation peuvent être suivies de formations pratiques **en présentiel chez RHEONIS à Eybens**.

Session 5 – Peintures et vernis Participation obligatoire aux sessions 2 et 3

Coût : nous consulter

Prochaine date : **Mardi 18 novembre 2025 – 9h-17h**

Niveau de formation du public concerné : Personnel technique et scientifique, management industriel

Coût : nous consulter

Prochaine date : **Mercredi 19 novembre 2025 – 9h-17h**

Niveau de formation du public concerné : Personnel technique et scientifique, management industriel

HYGIENE INDUSTRIELLE



Formation « CERTIBIOCIDES »

Afin de répondre aux conditions d'exercice de l'activité de décideur, d'utilisateur professionnel et de distributeur de certains types de produits biocides, dont l'arrêté est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2024, l'AFPEV met en place **deux formations (numéros 90 et 91)** dispensées par un spécialiste des produits biocides via la plateforme certibiocide.din.developpement-durable.gouv.fr.

A l'issue de ces formations, **un certificat individuel obligatoire pour les utilisateurs, acheteurs, vendeurs de certains produits biocides destinés aux professionnels, est délivré.**

N° 90 Pour les produits biocides destinés exclusivement aux professionnels appartenant aux types de produits TP2 (désinfectant des zones publiques et privées), TP3 (hygiène vétérinaire) et TP4 (hygiène industrielle, locaux alimentaires) tels que définis dans le règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen susvisé les personnes exerçant l'activité de décideur, d'acquéreur ou de distributeur ont l'obligation d'être titulaires du certificat individuel **“certibiocide désinfectants”**.

Programme :

- *Introduction – contexte et définitions*
- *Cadre réglementaire*
- *Micro-organismes et désinfectants*
- *Prévention des risques pour la santé humaine*
- *Prévention des risques pour l'environnement*

NOUVEAUTE

Intervenant : Thierry LACOUR, Ingénieur et Docteur en Biotechnologie, 20 ans d'expérience en Laboratoire au service des industries en lien avec les biocides (secteurs Cométique, Chimie, Désinfection). Parcours professionnel : Chercheur au Japon (Université de Kobe), Responsable de Laboratoires Recherches et Développement en Allemagne (groupe BASF), Responsable de Laboratoire Support Technique Clients (Groupe Dow Chemical) ; poste actuel : fondateur et Responsable R&D du Laboratoire BioPreserv à Grasse.

Niveau de formation du public concerné : acquéreurs, distributeurs, utilisateurs professionnels de ces « autres produits ». Approvisionneurs, responsables achats, responsable production, opérateurs.

Durée : 1 jour (6 heures)

 **formation en distanciel ou présentiel**

Coût : 350 € H.T. La formation peut être financée par les OPCO ou prise en charge par le CPF du stagiaire.

Dates des prochaines sessions 2025 : 25 septembre, 23 octobre, 27 novembre, 18 décembre

Formation « CERTIBIOCIDES »

N° 91

Pour les produits biocides destinés exclusivement aux professionnels appartenant aux types de produits TP8 (protection du bois), TP15 (avicides) et TP21 (antifouling) tels que définis dans le règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen susvisé les personnes exerçant l'activité d'utilisateur professionnel ou de distributeur ou d'acquéreur, ont l'obligation d'être titulaires du certificat individuel **“certibiocide autres produits”**.

Programme :

- *Introduction – contexte – définitions*
- *Cadre réglementaire*
- *Les insectes du bois*
- *Les volatiles*
- *Algues et mollusques en milieu aquatique*
- *Les nuisibles et la lutte contre ces nuisibles*
- *Prévention des risques pour la santé humaine*
- *Prévention des risques pour l'environnement*

NOUVEAUTE

Intervenant : Thierry LACOUR, Ingénieur et Docteur en Biotechnologie, 20 ans d'expérience en Laboratoire au service des industries en lien avec les biocides (secteurs Cométique, Chimie, Désinfection). Parcours professionnel : Chercheur au Japon (Université de Kobe), Responsable de Laboratoires Recherches et Développement en Allemagne (groupe BASF), Responsable de Laboratoire Support Technique Clients (Groupe Dow Chemical) ; poste actuel : fondateur et Responsable R&D du Laboratoire BioPreserv à Grasse.

Niveau de formation du public concerné : acquéreurs, distributeurs, utilisateurs professionnels de ces « autres produits ». Approvisionnement, responsables achats, responsable production, opérateurs.

Durée : 1 jour (6 heures)

 **formation en distanciel ou présentiel**

Coût : 350 € H.T. La formation peut être financée par les OPCO ou prise en charge par le CPF du stagiaire.

Dates des prochaines sessions 2025 : 26 septembre, 24 octobre, 28 novembre, 19 décembre

N°92 Les biocides

 **formation en distanciel ou en présentiel**

Formation Aperçu général : Durée : 1 /2 journée (3 heures)

350 € H.T.

Formation Approfondissement : Durée : 1 jour (6 heures)

535 € H.T.

NOUVEAUTE

Présentation des principaux biocides utilisés dans l'industrie des peintures, l'efficacité antimicrobienne, la stabilité chimique en formulation, les tests de préservation en pot, en film, les stratégies de préservations, à court, moyen et long termes

Niveau de formation du public concerné : Responsable de production, chef d'équipe, opérateurs, personnel technique et scientifique, management industriel.

N°93 Contaminations microbiologiques et hygiène industrielle des sites de production

Formation Aperçu général : Durée : 1 /2 journée (3 heures)
Formation Approfondissement : Durée : 1 jour (6 heures)

 **formation en distanciel ou en présentiel**
350 € H.T.
535 € H.T.

NOUVEAUTE

Cette formation permet d'acquérir des connaissances vulgarisées ou approfondies en microbiologie pour mettre en place une stratégie d'hygiène industrielle et mieux maîtriser la préservation des produits à l'égard des contaminations microbiologiques.

Niveau de formation du public concerné : responsables achats, responsable production, opérateurs, chef d'équipe, personnel technique et scientifique, management industriel.

INFORMATIONS PRATIQUES

- ⇒ Les formations présentées dans cette brochure répondent à des problématiques « **métier** ».
Les formations dispensées dans le cadre du plan de formation visent principalement à l'adaptation du salarié aux évolutions de son poste de travail ainsi qu'au développement de ses propres compétences.
Les pré-requis correspondent aux connaissances et à la fonction du stagiaire en poste.
- ⇒ Des **fiches détaillées** sont disponibles. Elles présentent le contenu et les objectifs pédagogiques ainsi que le profil du ou des intervenants dédiés. A l'issue de la formation, le stagiaire aura la capacité de mobiliser ses compétences.
- ⇒ Les sessions en présentiel ou en distanciel sont programmées dès que le nombre requis de participants est atteint (3 ou 4 participants selon les formations). Un **choix de dates** est alors proposé aux stagiaires. Les inscriptions sont confirmées au moins trois semaines avant la ou les dates fixées.
Toute demande d'inscription est traitée avec la plus grande attention et fait l'objet d'un suivi mensuel.
- ⇒ Nos prix s'entendent **hors taxes**.
Repas de midi. Pour des raisons pratiques et pédagogiques, les stagiaires prennent si possible les déjeuners ensemble avec le formateur. **Les frais de repas ne sont pas inclus** dans les frais de formation. Le coût approximatif refacturé par l'AFPEV s'élève à 25 euros.
- ⇒ Les adhérents de l'AFTPVA à jour de cotisation 2025 bénéficient **d'une remise de 7 %** sur chacun des cours inter-entreprises de ce programme.
- ⇒ Une liste d'hôtels situés à proximité du lieu du stage et un plan d'accès sont envoyés avec les documents administratifs (convocation et convention).

Analyse des questionnaires « à chaud » 2024 : taux de satisfaction

<i>Méthodes pédagogiques</i>	<i>9,33 /10</i>
<i>Supports pédagogiques</i>	<i>9,21 /10</i>
<i>Atteintes des objectifs de formation</i>	<i>9,42 /10</i>
<i>Emploi du temps</i>	<i>9,11 /10</i>
<i>Echanges avec le groupe</i>	<i>9,48 /10</i>

AFPEV : CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Suite à la commande d'une formation, le Client accepte sans réserve les présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, en particulier ses propres conditions générales d'achat.

Documents contractuels

L'AFPEV fait parvenir au Client, en double exemplaire, une convention de formation professionnelle continue telle que prévue par la loi. Cette convention précise l'intitulé du stage, la durée, les modalités de son déroulement, la personne concernée et le prix.

Le Client s'engage à retourner à l'AFPEV dans les plus brefs délais un exemplaire signé et portant son cachet commercial. A l'issue de la formation, une attestation de présence est adressée au Client.

Prix, facturation et règlement

Les prix sont indiqués hors taxes. Ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur.

Dans le cas de formation Intra-entreprise, les frais du ou des formateurs sont en sus (déplacement, hébergement, tout autres frais annexes) et refacturés sur justificatifs. Un acompte minimum de 30 % devra être versé par le Client à la conclusion du Contrat.

Les factures sont payables, sans escompte et à l'ordre de l'AFPEV à réception et au plus tard sous 30 jours date de facture.

Règlement par un Opérateur de Compétences

En cas de prise en charge par l'OPCO dont il dépend, il appartient au Client de :

- le signifier à l'AFPEV ;
- faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de son acceptation ;
- communiquer à l'AFPEV une copie de l'accord de prise en charge ;
- s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

En cas de paiement partiel du montant de la formation par l'OPCO, le solde sera facturé au Client.

En cas de non-paiement par l'Opérateur de Compétences, pour quelque motif que ce soit, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

Pénalités de retard

En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L 441-6 du code de commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le Client qu'elles ont été portées à son débit.

Refus de commande

Dans le cas où le Client s'inscrirait à une formation AFPEV, sans avoir procédé au paiement des formations précédentes, l'AFPEV pourra refuser d'honorer la commande et lui refuser sa participation à la formation, sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

Conditions d'annulation et de report de l'action de formation

▪ Report / annulation d'une formation par l'AFPEV

L'AFPEV se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter des formations planifiées sans indemnités, sous réserve d'en informer le Client avec un préavis raisonnable.

▪ Annulation d'une formation par le Client

Toute formation est due en totalité, sauf accord contraire de l'AFPEV.

Toute annulation d'une formation à l'initiative du Client devra être communiquée par écrit selon les conditions suivantes :

- Pour les formations inter ou intra entreprises, la demande d'annulation devra être communiquée au moins dix (10) jours calendaires avant le début de la formation avec une retenue de 25 % du montant global H.T. de la formation.
- A défaut, 100 % du montant de la formation restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire.

Dans les deux cas, il appartient éventuellement à l'AFPEV de proposer au Client un report de formation.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel qui sont communiquées par le Client à l'AFPEV en application et dans l'exécution des formations pourront être communiquées aux partenaires contractuels de l'AFPEV pour les seuls besoins desdits stages. Le Client peut exercer son droit d'accès, de rectification et d'opposition conformément aux dispositions de la loi du 6 janvier 1978.

Attribution de compétence

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable, seront de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de PARIS, quel que soit le siège ou la résidence du Client.

DEMANDE D'INSCRIPTION 2025

INTITULE DU STAGE _____

STAGIAIRE

Nom _____

Prénom _____

Niveau d'études _____

Fonction dans la société _____

Email _____

Adhérent AFTPVA oui ☐ Non ☐

SOCIETE _____

Adresse _____

Nom du Responsable signataire _____

Téléphone _____ Email _____

Le Client atteste avoir lu les conditions générales de vente et les avoir acceptées.

Date

Signature

Cachet de la société

Toute demande d'inscription est traitée avec la plus grande attention et fait l'objet d'un suivi mensuel. Avant toute inscription définitive, seront remis au stagiaire conformément à l'article L.6353-8 du Code du Travail :

- Le programme et les objectifs à atteindre
- Le nom et titre ou qualité du formateur
- Le délai pour la réalisation de la formation
- Les modalités d'évaluation
- Le règlement intérieur applicable à la formation

Les demandes d'inscription sont traitées par Marie-Odile Barkallah et Thierry Lacour (coordonnées ci-dessous), de même que les réclamations ou signalements d'aléas.

Avez-vous des besoins spécifiques ? Oui ☐ Non ☐ Si oui merci de développer :

A retourner à : AFPEV – 5 rue Etex – 75018 PARIS – afpev@aftpva.org
Association enregistrée sous le numéro 11.75.14671.75 auprès du Préfet de la Région Ile-de-France
SIRET 31601499200028

DEMANDE DE STAGE SUR MESURE / INTRA-ENTREPRISE 2025

SOCIETE _____

Adresse _____

Fonction du demandeur _____

Téléphone _____ Email _____

Contenu de la formation demandée _____

Objectifs _____

Nombre de stagiaires concernés : _____

Leur niveau d'études et fonction dans l'entreprise :

Période envisagée pour la formation _____

Avez-vous des besoins spécifiques ? Oui ☐ Non ☐ Si oui merci de développer :

Date

Signature

Cachet de la société

Les demandes de formation intra-entreprise sont traitées par Marie-Odile Barkallah et Thierry Lacour (coordonnées ci-dessous).

A retourner à : AFPEV – 5 rue Etex – 75018 PARIS – afpev@aftpva.org
Association enregistrée sous le numéro 11.75.14671.75 auprès du Préfet de la Région Ile-de-France
SIRET 31601499200028